

La Gohellette

N°6 - JUIN 2015



EXPRESSION DE MONSIEUR LE MAIRE

PRÉPARER L'AVENIR

C'est un budget de transition que notre ville a voté le 2 avril dernier. Après une première année consacrée au bilan de l'existant et à la réorganisation des services, le budget 2015 nous positionne à la croisée des chemins.

Entre un budget de fonctionnement à optimiser, le souhait de diminuer la pression fiscale pesant sur les Sainsois combiné aux réductions de moyens décidées par l'État et à un retard d'investissement criant pour l'entretien de nos équipements, nos marges de manœuvre sont faibles.

Notre stratégie repose, à court terme, sur l'optimisation de nos dépenses, afin de préserver les

services offerts aux Sainsois, et sur la constitution d'une expertise interne qui nous permettra de mieux faire face au quotidien, de préparer l'avenir mais aussi de maximiser nos recherches de financements extérieurs.

À plus long terme, notre objectif est de retrouver des ressources, économiques et fiscales, par exemple en récupérant un nombre d'habitants un peu supérieur à 6800, synonyme de meilleure aisance budgétaire et d'autofinancement à nouveau positif.

Nous sommes néanmoins dans l'action et avons de beaux projets pour notre Commune, comme j'avais eu loisir de vous l'exprimer lors de mon propos concernant la première année de mandat (micro-crèche, réflexion sur le réaménagement de l'avenue Mitterrand Ex-Nationale et étude pour une nouvelle salle de sports).

Tout ce qui peut être fait en régie par les services techniques est une optimisation de nos ressources. Nous avons un personnel compétent et motivé

qui a besoin d'être valorisé. La lettre de mission que je leur donne est d'avoir une ville propre où il fait bon vivre.

Notre ambition d'ici la fin de l'année est aussi de bâtir un PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour les années futures. C'est maintenant qu'il faut imaginer le Sains en Gohelle de demain que nous léguerons aux générations futures.

Nous tiendrons nos engagements en matière de sécurité et de circulation. Une vaste concertation est en cours de manière à bénéficier dans quelques temps, sur le territoire, d'un plan de circulation et de stationnement adapté.

Le contrat de Ville sera signé mi-juin, gageons que celui-ci nous permette d'avoir dans quelques temps une cité 10 accueillante où il fait bon vivre.

Au niveau festivités, l'animation de la commune est bien présente avec un salon du printemps qui nous a permis de montrer qu'à Sains "on a une fibre écologique". Le succès de cette rencontre permet de mesurer l'attente de nos populations sur ce domaine.

Sains est bien vivant et l'équipe en place continue d'avancer pour que notre Commune rayonne.



La Municipalité, en partenariat avec l'Association "Sains de Nature et de Culture" a organisé les 16 et 17 Mai le premier Salon du Printemps

Alain DUBREUCO,
Maire

TRAVAUX

Un abattage des arbres a eu lieu ces dernières semaines à l'intérieur du Complexe Sportif.

Avant d'être abattus, les arbres ont été sondés permettant de découvrir qu'ils étaient tous malades.

Le mal qui les rend si fragile est à priori la Chalarose du Frêne qui sévit dans la région depuis 2009.

Les souches de ces arbres malades seront retirées. Le dessouchage profitera également à la rue La Fontaine, face à l'école Curie, facilitant ainsi le stationnement.

Un plan de reboisement est prévu, avec en particulier des espèces régionales ; pour chaque arbre retiré, 4 seront replantés.



Travaux de réfection à l'École J. Prin (Peinture, Tuyauterie, ...)



Réalisation d'une aire de jeux à proximité de l'Espace Jeunesse



Aménagement de la Circulation Rue Alfred de Musset

SAINS-EN-GOHELLE EST EN COURS D'ÉLABORATION DE SON PLU

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Le PLU doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire

Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui est une des étapes intermédiaires sera présenté en Conseil Municipal le 25 Juin.



En Mairie, un registre est à disposition de la population pour toute observation, tout au long de cette élaboration.

INAUGURATION DE LA RUE JULES LALLAU

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée existe pour rappeler à tous, ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.



Alain DUBREUCO a profité de cette journée pour inaugurer officiellement la rue Jules LALLAU, rue située à proximité des rues de Condé, de Turenne et de la Résidence Schweitzer.

Cette rue était identifiée à Sains-en-Gohelle, mais aucune pédagogie n'avait été initiée pour que la population sainsoise appose un parcours de vie pour ce Sainsois de naissance.

Car Jules LALLAU est né à Sains-en-Gohelle, le 2 Mars 1914. A l'âge de 23 ans, il s'est marié avec Hélène CZWOJDA, le 22 mai 1937 dans notre Commune, et a eu trois enfants ; Max, Juliana et Daniel.

Mécanicien aux fours à coke de Noeux-les-Mines, Jules LALLAU prit la direction de Acq où il emménagea.

Les principales actions qui sont à mettre à l'action de Monsieur LALLAU sont les suivantes : Localisation et renseignements sur l'existence d'une base de lancement de "V1" à Siracourt, Sauvetage de trois aviateurs alliés dont les avions avaient été abattus par l'ennemi.

Le 22 Juillet 1944, Jules LALLAU fut arrêté par les Allemands, à Mazingarbe, pour avoir secouru et tenté de cacher un pilote britannique, blessé, après la chute de son Lancaster. Il fut interné à la Centrale de Loos-les-Lille, évacuée le 1er Septembre 1944, suite à l'avancée de l'armée britannique.

Les Allemands évacuèrent un convoi de wagons de marchandises pour emmener, depuis la gare de Tourcoing,

environ 870 déportés vers le camp de concentration de Sachsenhausen.

Jules LALLAU arriva à SACHSENHAUSEN le 7 Septembre 1944 et y fut détenu comme prisonnier politique, puis transféré le 16 Octobre 1944 à RAVENSBRUCK, puis emmené au Camp de BERGEN BELSEN le 24 Janvier 1945.

Jules LALLAU ne reviendra pas des camps de concentration et fut porté disparu, puis en 1947 déclaré MORT POUR LA France, en date du 8 Mai 1945 et promu Sous-Lieutenant. Il serait décédé peu avant son trente-et-unième anniversaire laissant une épouse âgée de 27 ans et 3 enfants de



6 ans, 4 ans et 1 an qui devinrent pupilles de la Nation le 26 Mars 1947.

Jules LALLAU reçut la Légion d'Honneur à titre posthume et la Croix de Guerre 39-45 avec palme et la Médaille de la Résistance.

Ces décorations furent remises à son fils aîné, Max LALLAU, par le Colonel PAGE lors de la Prise d'Armes du 11 Novembre 1955 sur la Place des Héros à Arras, en Présence du Préfet du Pas-de-Calais, Georges PHALEMPIN, et de Guy MOLLET.

Le 8 mai 2005, soixante ans plus tard, la Commune d'Acq, se souvient et rend hommage à Jules LALLAU qui y résidait au moment de la disparition. Il figure d'ailleurs sur le monument aux morts de ce beau village.

10 ans après Acq, c'est donc Sains-en-Gohelle qui se souvient de Jules LALLAU, ce Dimanche 26 avril, en ce jour du souvenir.

Une exposition Jules Lallau a été mise en place par le service culture et le service communication à partir du site de Monsieur Max Lallau et Madame Maryse Damez <http://juleslallau.canalblog.com/>

Cette exposition participe au devoir de mémoire. Elle a été proposée aux écoles et au collège de Sains-en-Gohelle, mais elle est également destinée à circuler à l'extérieur du territoire de notre Ville.

Nouvelles Activités Périscolaires

Information aux Parents - Rentrée Scolaire Septembre 2015

La Municipalité a décidé de mettre en place pour l'année scolaire 2015-2016 les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) voulues par le ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

QUAND ?

Un jour par semaine pour toutes les écoles maternelles et primaires ;

Ecole Henri Barbusse Lundi de 16h00 à 17h30

Ecole Jaurès-Curie Mardi de 16h00 à 17h30

Ecole Jeannette Prin Jeudi de 16h00 à 17h30

Ecole La Fontaine Vendredi de 16h00 à 17h30

POUR QUI ?

Pour tous les élèves des écoles maternelles et primaires de la commune.

COMMENT ?

Attention, les élèves ne sont pas inscrits automatiquement aux NAP. Pour cela, vous devez remplir un formulaire d'inscription auprès du service jeunesse. Aucune inscription n'est admise dans les écoles ou garderies. **Les inscriptions auront lieu du 15 juin au 3 juillet 2015.** Les inscriptions sont valables par période, vous aurez le choix de changer l'activité de votre enfant à chaque période (de vacances à vacances).

Les élèves inscrits aux NAP seront pris en charge par des intervenants à leur sortie des cours à 16 heures afin de débiter les activités choisies à l'inscription.

COMBIEN ?

Les NAP que nous proposons à vos enfants seront assurées par des intervenants qualifiés avec des pratiques culturelles, artistiques et ludiques de grande qualité. Un goûter sera offert à vos enfants inscrits aux NAP. Les tarifs sont valables pour 1H30 de NAP par semaine avec un coût maximum de 1,50 € par semaine (soit un maximum de 9 euros pour la plus grande période : 6 semaines).

1 ENFANT			2 ENFANTS			3 ENFANTS		
TRANCHE A <617	TRANCHE B 618<QF<1217	TRANCHE C QF>1218	TRANCHE A <617	TRANCHE B 618<QF<1217	TRANCHE C QF>1218	TRANCHE A <617	TRANCHE B 618<QF<1217	TRANCHE C QF>1218
1,30 €	1,40 €	1,50 €	1,00 €	1,10 €	1,20 €	0,65 €	0,75 €	0,85 €

Tarif selon le quotient familial

ET LA GARDERIE ?

Le fonctionnement de l'actuelle garderie périscolaire ne change pas. Elle aura lieu le matin. Le soir, elle commence dès 16h00 pour les écoles qui ne sont pas en NAP, et après 17h30 pour l'école concernée par les Nouvelles Activités Périscolaires. La garderie reste accessible aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle.

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS ?

Informatique, initiation aux sports, initiation au cirque, cuisine, lecture, arts, nature et jardinage, musique, sécurité routière, exploration sonore, ...

Attention : Si vous souhaitez inscrire votre enfant aux NAP pour la 1ère période, c'est-à-dire du 7 septembre au 16 octobre 2015, rapprochez-vous du service jeunesse afin de procéder à son inscription avant le 3 juillet 2016. Aucune inscription ne se fera à la semaine, l'inscription est valable pour toute une période.

Pour les autres périodes, nous communiquerons les dates d'inscriptions via les panneaux d'affichage aux entrées des écoles.



Afin de faciliter la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires, vos élus, Christelle CZECH, Adjointe déléguée à l'Enseignement et Jean HAPPIETTE, Conseiller délégué à la Jeunesse restent à votre écoute lors de permanences exceptionnelles en Mairie :

Jeudi 18 juin de 18h00 à 20h00

Vendredi 26 juin de 18h00 à 20h00

Mercredi 1^{er} Juillet de 14h00 à 17h00.

PREMIER SALON DU PRINTEMPS

Jean-Jacques LOOTEN, Adjoint à l'Environnement et Président de l'Association "Sains de Nature et de Culture" a organisé la première édition du Salon du Printemps en mettant en valeur la faune, la flore et la biodiversité.

Insectes, animaux, plantes, légumes, fleurs, en tout, 25 stands étaient installés afin d'offrir un panel de produits très intéressant et de découvrir de nombreuses choses utiles pour les plantes du jardin ou pour le potager.

Nul doute que ce rendez-vous ludique et pédagogique, très apprécié par l'ensemble des visiteurs, sera reconduit l'année prochaine.



VACANCES ESTIVALES 2015

VILLE DE SAINS-EN-GOHELLE

ACCUEILS DE LOISIRS

du 6 au 29 Juillet et du 3 au 21 Août
du Lundi au Vendredi / 9h à 17h avec Restauration

Renseignements :
Service Jeunesse
Sébastien DESMAZIERES
Place Lyautey
Tél. : 03 21 45 62 42

Tarif selon
le Quotien Familial

De 2 ans 1/2 & à 11 ans

Ecole La Fontaine (Maternelles)
Ecole Curie (Primaires)



Jeux d'extérieur, activités sportives, piscine, équitation,
découvertes culturelles, activités ludiques,
activités éducatives, randonnées, fêtes de clôture, ...

Inscription à la semaine (5 jours obligatoires)
Dossier à remplir en ligne sur www.jeunesse46.webnode.fr
avant le 19 Juin 2015



CENTRE ANIMATION JEUNESSE

du 6 au 29 Juillet et du 3 au 26 Août 2015

De 12 à 17 ans

Adhésion annuelle : 13€
supplément pour les activités spécifiques

du Lundi au Vendredi
de 10h à 12h & de 14h à 19h
hors activités spécifiques

Possibilité de Repas
chaque midi

Minis Camps, Pêche, Accrobranche,
Equitation, Piscine, Laserwood, Rando V.T.T.,
Projet Eco-Citoyenneté, ...

Renseignements : C.A.J.
Cédric BERGERE
2/4, Rue de Nice - Tél. : 03 21 45 16 67

ECOLE Sports

Municipale des Sports

7 à 12 ans

du 7 au 31 Juillet

de 9h à 12h et de 14h à 17h sans cantine
de 9h à 17h avec cantine
Ouverture des Portes à 8h45

Tarifs Attractifs

Certificat Médical Obligatoire

Places Limitées

Formule «Stage d'Initiation»

Inscription du 15 Juin au 3 Juillet

Renseignements : Davy FERU
Halle des Sports - Tél. : 06 78 04 66 67
les Mardis, Jedis et Vendredis
de 14h à 18h,
et le Mercredi de 10h à 12h.



Ski, Ski Nautique, Marche sur Filet, Rafting, V.T.T., Kayak, Polo,
Piscine, Escrime, Disc Golf, Tir à l'Arc, Course d'Orientation,
Football, Handball, Rugby, Basket, Volley, Tennis de Table,
Découverte du Cécifoot et sports adaptés, Biathlon, Run'n Bike, Cirque, Athlétisme,
Jeu d'Opposition, Accrogyrn, Golf Foot, Sortie à Merlimont (Playa Tour)
Stage de Golf, Char à Voile, Canoë, Equitation, ...

COLO' DU C.A.J.

du 14 au 29 Août 2015
410€/ personne

Rafting, via ferrata, canyoning,
canoë, biathlon
et plein d'autres activités

SÉJOUR À SAINT-ENIMIE (TARN)

PLACES LIMITÉES

Contact : Cédric BERGERE
Tél. : 03 21 45 16 67



Espace Jeunesse Ludovic LEROY
Place Lyautey
62114 SAINS-EN-GOHELLE
Tél. : 03 21 45 62 40



QUELLE EST L'UTILITÉ DES AGENTS AUX PASSAGES PIÉTONS À PROXIMITÉ DES ÉCOLES ?

Leur rôle est essentiellement d'assurer la sécurité et de protéger les piétons (les enfants, leurs parents et les passants) qui empruntent les passages piétons proches des établissements scolaires, au moment des entrées et des sorties de classes.

Pour rappel, un passage piéton désigne une partie de la route aménagée pour permettre aux piétons de circuler en sécurité sur la chaussée, généralement pour la traverser. Il est conçu pour maintenir les piétons groupés dans un espace visible par les automobilistes et où ils peuvent circuler ou traverser en toute sécurité vis-à-vis du trafic routier. Les piétons sont tenus de les utiliser en vertu de l'article R.412-37 du Code de la route, sous peine de se voir infliger une amende forfaitaire de 4 € (Art. 49 du Code de la route).

Le conducteur qui refuse la priorité au piéton engagé encourt une contravention de 4e classe, impliquant une amende de 135 euros, la perte de 4 points et une peine complémentaire pouvant aller jusqu'à trois ans de suspension de permis. La loi prévoit aussi une indemnisation des dommages corporels pour les piétons (sauf dans les cas où le dommage a été volontairement recherché, par exemple le suicide).

L'interdiction de stationner sur un passage pour piétons ou le chevaucher est stipulée par le 2.1° de l'article R.417-10 du code de la route². Cette infraction relève d'une amende de seconde classe (35 € en amende forfaitaire, ou 75 € en amende majorée).



SOYONS CITOYENS ET RAMASSONS LES DÉJECTIONS CANINES !

Les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la Commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Cette pollution qui remet en cause la salubrité et l'hygiène de Sains-en-Gohelle, est aggravée par la divagation de chiens errants.

Au delà de la propreté de notre Ville, il est question de sécurité publique. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Sains-en-Gohelle conserve son cadre de vie agréable et convivial.

En effet, si aucune amélioration n'est constatée, la Municipalité se verra dans l'obligation de prendre des mesures répressives à l'encontre des contrevenants.

En cas de non respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention pouvant aller de 35€ à 450€. Le propriétaire d'un chien errant, trouvé sur la voie publique est passible d'une amende pouvant aller de 35€ à 450€ et les frais de fourrière seront à sa charge.



STOP AUX DÉCHARGES SAUVAGES

Toute accumulation d'ordures dans un endroit non prévu à cet effet est une décharge ou un dépôt sauvage. Le dépôt sauvage va de la canette vide jetée délibérément au bord de la route jusqu'à la montagne de pneus usagés s'élevant en pleine nature.



Les impacts des décharges sauvages sur l'environnement sont nombreux : des nuisances visuelles et olfactives, le risque de prolifération de rats et d'insectes, la pollution des sols, la pollution des eaux, etc.

Plusieurs textes prévoient et répriment cette infraction, et notamment le Code Pénal (art. R.632-1 et R.635-8).

En tant qu'Officier de Police Judiciaire, le Maire peut intervenir directement, soit en tentant de régler le problème «à l'amiable», soit en dressant un procès verbal et en transmettant les éléments recueillis au procureur de la république. Il peut également faire appel à la police.

L'auteur identifié sera passible d'une amende d'un montant maximum de 150 euros (contravention de 2ème classe). Si un véhicule est utilisé pour effectuer le dépôt, l'amende pourra s'élever à 1500 euros, avec confiscation possible du véhicule (contravention de 5ème classe). L'amende peut être supérieure en cas de récidive.



L'art et la culture sont indissociables de la démocratie et du progrès. Ils contribuent non seulement au bien être et au bonheur de chacun mais donnent à la société son dynamisme et sa force. La municipalité de Sains-en-Gohelle a décidé de mettre l'accent sur le domaine artistique.

Le 3 octobre prochain, l'Orchestre National de Lille se produira à Sains-en-Gohelle (Halle des sports) et le 14 novembre ce sera au tour de l'accordéoniste et chanteur Philippe Servain de s'exprimer à Sains-en-Gohelle.

En attendant ces deux événements (et bien d'autres), juin sera lui aussi très artistique.

Les associations sainsoises (sportive et danse) nous proposent chacune leur spectacle de fin de saison, résultat de leur investissement artistique de l'année écoulée (spectacles de New Dance, Jeunesse Sportive Sainsoise...).

Les écoles et collèges participent également à cet élan. La municipalité organise, quant à elle, deux expositions exceptionnelles dans la salle Marguerite ; l'une (exposition d'art contemporain «Hier et demain») qui vient de se dérouler les 5, 6 et 7 juin, en partenariat avec l'association «l'Amour de l'Art», avec des œuvres de « grands noms » mondialement connus comme Andy Warhol ou Jean Miotte, des artistes de réputation nationale comme Kristian Desailly ainsi que des artistes régionaux. Des visiteurs du Nord, du Pas-de-Calais mais aussi de Belgique sont venus admirer cette exposition qui a connu de très bonnes retombées. L'autre, du 16 au 21 juin, avec le salon «les arts fantastiques», une présentation d'œuvres surréalistes, étranges, «abracadabrantésques» avec le week end la participation d'écrivains et de la Librairie «Au pied de la lettre».



Autre passage artistique dans notre ville qui sera omniprésent tout au long de l'année à partir de fin juin : la programmation «A travers Sains», des expositions permanentes dans les bâtiments communaux de Sains (Mairie, CCAS, Ecole de Musique, CAJ, ...) alternant photographie, dessin et graphisme.

Nous pouvons noter pour juillet, outre Nos Quartiers d'Été, une manifestation organisée par l'association les Cht'is Bikers les 18 et 19

juillet, place de la marne (concert, expo,...).

Un autre événement important aura lieu les 12 et 13 septembre à la Halle des Sports : «La 2ème Fête du livre de jeunesse». J'insiste particulièrement sur ce projet que nous propose l'association AEAE (Bibliothèque et Club Historique de Sains) : c'est un salon ambitieux de dimension régionale que nous aurons à Sains.



Kristian DESAILLY

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans ce domaine.

**Eric Denuit, Adjoint à la Culture,
au Jumelage et à la Communication**
culturesains@gmail.com
<http://artculturesains.blogspot.fr/>

NAISSANCES

Timéo MORDACQ, né le 1er janvier 2015 à Divion, Arwen LENGAGNE, née le 3 janvier 2015 à Divion, Eyden DÉZÈGUE, née le 11 janvier 2015 à Lens, Nina SAUVAGE, née le 20 janvier 2015 à Lens, Lucas HELOIN, né le 24 janvier 2015 à Divion, Augustin NACI-NOVICK, né le 26 janvier 2015 à Lens, Waycatt DEBONNE, né le 28 janvier 2015 à Lens, Lilou BROUSMICHE, née le 2 février 2015 à Lens, Maxime MOREL, né le 9 février 2015 à Lens, Louis LABIJAK, née le 16 février 2015 à Lens, Katniss DELIENNE, née le 19 février 2015 à Beuvry, Maël LELONG, né le 9 mars 2015 à Liévin, Malone DEPRET, né le 11 mars 2015 à Liévin, Adam FAVRY, né le 16 mars 2015 à Lens, Léa COIN, née le 17 mars 2015 à Liévin, Lilly DELILLE, née le 19 mars 2015 à Lens, Adèle GROCH, née le 26 mars 2015 à Arras, Kimberley JAZÉ, née le 12 avril 2015 à Liévin, Candice JAKUBCZYK, née le 14 avril à Liévin, Xavier DUSSAUTOIR, né le 20 avril 2015 à Lens, Youness DEHAFFREINGUE, né le 20 avril 2015 à Lens, Lucie ROQUET, née le 7 mai 2015 à Lens.

MARIAGES

Mehdi CHOURIB et Audrey KINCHE, le 28 mars 2015 ; Logan VERSELE et Delphine VOLCKAERT, le 2 mai 2015 ; Stéphane PAUL et Amandine CUISINIER, le 9 mai 2015.

DÉCÈS

Marie-Louise DELAVALLE-DELENGAIGNE, le 15 janvier 2015 à Arras ; Roger GEFFROY, le 24 janvier 2015 à Lens ; Louis HOMBERT, le 30 janvier 2015 à Bully-les-Mines ; Françoise CICHOCKI-BENIS, le 3 février 2015 à Sains-en-Gohelle ; Philippe RISSEN, le 6 février 2015 à Lens ; Dany LEROY-LAPORTE, le 7 février 2015 à Beuvry ; René DORLET, le 8 février 2015 à Sains-en-Gohelle ; Patrick TRANAIN, le 10 février à Sains-en-Gohelle ; Paul COSSART, le 13 février 2015 à Beuvry ; Czeslaw René WIENCEK, le 17 février 2015 à Sains-en-Gohelle ; Hélène MONTEGNIES-GALON le 19 février 2015 à Sains-en-Gohelle ; Eugène MARCHE, le 10 mars 2015 à Beuvry ; Hervé DELANNOY, le 13 mars 2015 à Arras ; Jean LION, le 5 avril 2015 à Lens ; Jacquie BRIDOUX, le 11 avril 2015 à Lens ; Vincent SALOBIR, le 14 avril 2015 à Divion ; Jean MOSTAERT, le 17 avril 2015 à Bruay-la-Buissière ; Raymond CARPENTIER, le 28 avril 2015 à Sains-en-Gohelle ; Jean-Marie DUPUIS, le 30 avril 2015 à Sains-en-Gohelle ; Jean DELEMOTTE, le 5 mai 2015 à Amiens ; Marc LEROY, le 14 mai 2015 à Lille ; Jean SOMMERFELD, le 26 mai 2015 à Sains-en-Gohelle.

AGENDA

Repas de la Fête des Mères et des Pères de Gaité 3
Samedi 13 Juin 2015
Salle des Fêtes - 12 heures

Fête de Clôture de la J.S.S.
Samedi 13 Juin 2015
Halle des Sports - 18 heures

Marché aux Puces
du Comité de Quartier n°2
Samedi 13 Juin 2015
8h à 18h, Rue Jaurès, Rés.
Manneret, ...

Lavage Auto du Centre
Animation Jeunesse - Rue
La Fontaine - Samedi 13 et
Samedi 20 Juin 2015 - De
9h à 12h

Kermesse des Ecoles
Jaurès-Curie et La Fontaine
- Samedi 20 Juin 2015 - 9h
à 19h - Cour de l'Ecole Curie

Challenge de Pétanque
Patrick DELATTRE -
Dimanche 21 Juin 2015
Parc Bacon

Réunion publique du
Comité de Quartier n°1
Lundi 22 Juin 2015 à
18h30 à la Salle Trannin

Kermesse de l'Ecole
Barbusse - Vendredi 26
Juin 2015 - 17h30 - Salle
Marguerite

Nos Quartiers d'Été
organisés en partenariat avec
les Associations Sainsoises
Samedi 4 et Dimanche 5
Juillet 2015
Pâturage Charlemagne

Concentration des Chtis
Bikers - Toute la Journée
Place de la Marne
Les 18 et 19 Juillet 2015

Grande Brocante de
l'A.S.F.L. Rue Franchet
d'Espérey, Rue Sully,
Boulevard de Gaulle,
Avenue du Prince, ...
Dimanche 19 Juillet 2015
Toute la Journée

VOYAGES POUR LES SCOLAIRES

Les classes de découverte et de neige sont des moments privilégiés dans la scolarité d'un élève. Elles permettent de développer l'autonomie, d'apprendre à vivre en collectivité, de découvrir de nouveaux milieux, de pratiquer une pédagogie différente.

Du 16 au 21 mars, les élèves de CM2 de l'Ecole Jaurès se sont rendus dans la Manche. Ils ont été logés au centre "Les Oyats" à Saint-Martin de Bréhal, un petit village situé à 60 km du Mont Saint-Michel. Au programme de cette semaine : activités liées au milieu marin (pêche à pied, cité de la mer à Cherbourg, ...) découverte des cimetières militaires et char à voile.

Quant aux élèves de CM1 de l'Ecole Barbusse, ils se sont rendus du 16 au 26 mars en Savoie où ils ont été logés au chalet "Au Soleil Couchant" de Châtel. Leçons de ski, sortie en raquette, visite d'une fromagerie, le programme été riche et varié.

Rappelons-le, c'est grâce au soutien financier de la Municipalité et à la volonté des enseignants dans le cadre de leur projet pédagogique, que ces classes ont pu voir le jour. Merci aussi à Monsieur Pascal DELAHAYE, boulanger à Sains-en-Gohelle qui a offert les pains au chocolat qui ont été distribués aux enfants lors du départ des classes de l'Ecole Jaurès et du retour des enfants de l'Ecole Barbusse.



COMITÉ DE QUARTIERS

Les quatre comités de quartier sont maintenant installés. Les présidents sont : **Georgia LAURIER** (Comité n°1), **Isabelle COUSIN** (Comité n°2), **Chantal LEFEBVRE** (Comité n°3) et **Sébastien DELBECQUE** (Comité n°4).

Dès à présent, retrouvez les "trombinoscopes" de vos conseillers de quartier sur le site internet de la ville :

www.sains-en-gohelle.fr

COLO' DU C.A.J.

du 14 au 29 Aout 2015

410€ / personne

Rafting, via ferrata, canyoning, canoë, biathlon et plein d'autres activités

SÉJOUR À SAINT-ENIMIE (TARN)

PLACES LIMITÉES

Contact : Cédric BERGERE
Tél. : 03 21 45 16 67



CONSEIL MUNICIPAL

Judi 25 Juin - 18h30

Salle du Conseil - Mairie de Sains-en-Gohelle



DE L'ÉCOLE À L'HÔTEL DE VILLE

Les jeunes élèves de l'école Jaurès ont été accueillis en Mairie, fin Avril, pour découvrir l'institution publique : ses compétences, ses missions au quotidien et ses actions au service de la population.

Cette découverte des locaux de la maison commune a été organisée dans le cadre de l'éducation civique. Elle a permis aux enfants de poser des questions se rapportant au travail des agents administratifs et au rôle du Maire

Accompagnées par Alain DUBREUCQ, Christelle CZECH et Véronique VOLCKAERT, les têtes blondes ont été conviées à visiter les différents services et le bureau du Maire.

Pour conclure cette visite, c'est dans la salle du Conseil Municipal, où sont célébrés les mariages et les baptêmes républicains, qu'en silence, avec respect et intérêt, les élèves ont écouté les réponses des élus.



Non à la fermeture de classe de l'Ecole Henri Barbusse !!!